

## Les chantiers à Serrières

### Compte rendu de la séance d'information publique

27 janvier 2009

<b>Intervenants</b>	M. A. Benacloche, ingénieur communal, Ville de Neuchâtel M. F. Coquillat, Section de l'urbanisme, Ville de Neuchâtel M. A. Pizzera, chef de projets / travaux à l'ORN5 M. A. Vaucher, mandataire ORN5, directeur général des travaux M. B. Zaugg, mandataire ORN5, suivi environnemental N5
---------------------	---

#### 1. Accueil

Christine Gaillard, vice-présidente de l'AQSBI, souhaite la bienvenue au public et présente les intervenants. Elle passe la parole à M. Pizzera qui donne un aperçu de l'avancement du chantier.

#### 2. Chantier N5

*Portail de Serrières :*

L'aménagement de la Rue I. de Charrière (accès au chantier) est terminé, plusieurs arbres devront être abattus. Le long du Quai M.-Petitpierre une piste de chantier et un passage à niveau du tram ont été réalisés ; la piste servira aussi comme chemin piétonnier dès Pâques 2009. A ce moment, le chemin piétonnier provisoire le long de la rive sera enlevé. Pour dévier le tram, le port sera partiellement remblayé (en cours), plusieurs peupliers le long du port devront être abattus. L'exploitation du tram sera interrompue pendant deux semaines (vacances de Pâques) pour permettre le déplacement des rails. Une passerelle pour piétons longue de 160 mètres desservira la station TN depuis le Joran ; le passage souterrain à côté du port sera démoli. Dès août/septembre 2009, la voie sud de la N5 sera mise en service, ensuite la voie nord sera aménagée. A la fin du chantier du tunnel, les rails du tram retrouveront leur ancien emplacement.

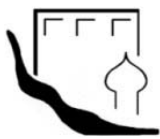
*Portail d'Auvernier :*

La crique au sud de PMI a été remblayée avec les matériaux du terrassement de la fouille d'Auvernier pour permettre l'évacuation des matériaux d'excavation du tunnel par voie lacustre. Une partie de la forêt le long du lac devra être abattue. Mi-mars 2009 débutera le percement du tube nord du tunnel en direction de Serrières ; il faudra environ une année pour arriver à Serrières. Environ cinq mois après, le percement du tube sud sera entamé.

En ce qui concerne les preuves à futur, tous les bâtiments se trouvant dans un faisceau de 220 mètres de largeur (110 m de chaque côté de l'axe des tunnels) font l'objet d'un constat. Le rapport devrait être disponible dans les deux mois après la fin des constats. Cela concerne environ 800 appartements.

Dans le cadre de l'aménagement de jonction de Serrières, il était notamment question de remplacer les carrefours avec feux par des ronds-points. Cependant, ce projet a été repris par l'Office fédéral des routes. Pour l'instant, il n'y a pas d'informations à ce sujet.

#### 3.



## **Effets du chantier sur le quartier**

M. Benacloche donne un aperçu des effets du chantier : Afin d'assurer la sécurité durant les travaux, un arrêté de circulation temporaire sera publié. Celui-ci prévoit notamment la possibilité de réaliser les mesures suivantes : Limitation de vitesse à 30 km/h et aménagement d'une bande piétons sur la Rue Martenet ; un accès à la Cité Suchard exclusivement depuis la RC5 et depuis le Quai Ph.-Suchard ainsi que la sécurisation des traversées de la Rue Martenet et de la route cantonale RC5 pour l'accès à la passerelle vers l'arrêt du tram. La mise en place de ces mesures provisoires servira de test en vue des mesures de modération de trafic définitives pour ce secteur. L'arrêté de circulation a été publié le 20 février dans la Feuille officielle.

Une fois le tunnel mis en service, la RC à la hauteur du site PMI sera réaménagé. La charge de trafic diminuera de 35'000 véhicules/jour à 5000–6000 voitures/jour. Beaucoup de place sera gagné avec la suppression de la double voie. Les détails de l'aménagement urbain de ce secteur (éclairage, chemin piétonnier, piste cyclable, bande verte etc.) sont en discussion, de même que pour l'accès vers le lac depuis le quartier (espace du Dauphin).

## **4. Autres interventions dans le quartier**

M. Benacloche présente une série d'autres mesures dans le quartier qui sont actuellement en discussion, voire en voie de réalisation :

- Carrefour Battieux/Clos-de-Serrières (en 2009) : possibilité de sécuriser les passages-piétons par des bastions, d'élargir les trottoirs etc. L'AQSB ! note avec satisfaction que des réflexions sont menées pour cet espace et souhaite engager un dialogue avec les services concernés afin de faire valoir les intérêts des habitants du quartier.
- Installation des conteneurs enterrés dans le courant de l'année 2009.
- Pierre-de-Vingle : abattage des arbres existants (état de santé et espèce non-souhaité) et plantation de nouveaux arbres.
- Stationnement : Il est prévu de transformer les zones blanches actuelles en zone bleue. Actuellement beaucoup de gens qui travaillent dans le centre-ville ou chez PMI stationnent leur voiture dans le quartier, de sorte que les habitants ont souvent de la peine à trouver une place de parc.
- Accès à la jonction d'Auvernier via Clos-de-Serrières en descendant par le terrain en face du site PMI: C'est une option qui mérite d'être étudiée en détail puisqu'elle permettrait de soulager la Rue Martenet et le centre de Serrières.
- Parking à côté du site PMI (ancien terrain de foot) : Ce parking est public, mais actuellement occupé par des employés de PMI. Il devrait à terme devenir P+R; des discussions avec PMI sont en cours.

## **5. Stationnement à Serrières**

Christine Gaillard montre une série de photos qu'elle a prises récemment. Les images illustrent à quel point le quartier est envahi par des voitures mal garées, ce qui crée de sérieux problèmes de sécurité. L'amélioration de la sécurité des cheminements dans le quartier – notamment pour les piétons et les écoliers – est une des priorités de l'AQSB !

RG, 11.02.09